

Nombre de conseillers

En exercice : 27
Présents : 25
Absents : 2
- dont suppléé : 0
- dont représentés : 1
Votants : 26
- dont « pour » : 26
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix huit, le dix huit décembre à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 14 décembre 2018 se sont réunis dans la salle de l'office de tourisme de Pra Loup à Uvernet-Fours sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY Sophie, ALLEMANDI Florence, ANDRE Michèle, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, OKROGLIC Dominique, ESPANET Martine, MM. BOUGUYON Yvan, BAGUE Patrice, FRELASTRE Jean-Michel, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, MARTIN Jacques, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BEHETS Jan, MASSE Roger, TRON Jean-Michel, FERRON Jean, NICOLAS Yves et BOUVET Patrick.

EXCUSE : M. BULTEL Jean-Pierre ayant donné pouvoir à M. MARTIN Jacques.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

Délibération n°2018/254

OBJET : REGIE UBAYE SKI : TARIFS SECOURS SUR PISTES, SECOURS PAR AMBULANCE ET SECOURS PAR HELICOPTERES HIVER 2018/2019.

Le Conseil de Communauté,

VU sa délibération n°2017/247 du 15 novembre 2017 relative aux tarifs des secours de la Régie ;

CONSIDERANT la nécessité de fixer les tarifs secours sur pistes sur le Domaine Skiable du Sauze pour la saison d'hiver 2018-2019 ;

VU sa délibération n°2018/256 prise lors de cette même séance autorisant la Présidente à signer la convention de distribution des secours ;

VU l'avis favorable émis par le conseil d'exploitation de la Régie Ubaye Ski, réuni le 13 décembre 2018,

Sur proposition de la Présidente,
Après délibéré,

- **APPROUVE** les tarifs des secours sur pistes, secours par ambulance et secours par hélicoptère pour la saison d'hiver 2018-2019, sur le Domaine skiable du Sauze, comme suit :

TARIFS 2018-2019 : SECOURS SUR PISTES

Catégorie	Tarifs TTC 2018-2019
1^{ère} catégorie : Petits soins, sans évacuation en traineau	50 €
2^{ème} catégorie : Zone « Écoles »	310 €
3^{ème} catégorie : Autres zones	370 €
4^{ème} catégorie : zones exceptionnelles	670 €
En zone exceptionnelle, les moyens supplémentaires mis en place pour l'évacuation ou la recherche seront facturés selon le barème ci-dessous :	
- Engin de damage avec chauffeur	240 € / heure
- Scooter avec chauffeur	95 € / heure
- Frais de personnel	70 € / heure
5^{ème} catégorie : Mise en place d'une dropping zone pour évacuation hélicoptérée, sans autre intervention	330 €
Tarif de nuit : majoration des tarifs ci-dessus entre 22 heures et 6 heures du matin	+ 15%

TARIFS 2018- 2019 : SECOURS PAR AMBULANCE

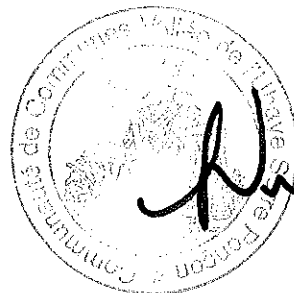
Catégorie	Tarifs TTC 2018-2019
Evacuation vers le cabinet médical du Sauze :	
Depuis le Super Sauze ou la Rente	220 €
Depuis le Sauze	170 €
Evacuation vers le cabinet médical de Barcelonnette :	
A partir du Sauze "Savonnette"	220 €
A partir du Super Sauze ou de la Rente	255 €
Evacuation vers le cabinet médical de Pra-loup :	
A partir du Sauze "Savonnette"	260 €
A partir du Super Sauze ou de la Rente	295 €
Evacuation vers le cabinet médical de Jausiers :	
A partir du Sauze "Savonnette"	250 €
A partir du Super Sauze ou de la Rente	285 €
En cas de carence des ambulanciers privés, l'intervention du SDIS sera facturé 254,18€ TTC. Ce tarif est susceptible d'évolution suivant délibération du SDIS.	

TARIFS 2018-2019 : SECOURS PAR HELICOPTERE

Catégorie	Tarifs TTC 2018-2019
Forfait secours station - cabinet médical du Sauze - DZ commune d'Enchastrayes	1 160 €

- DIT que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY

